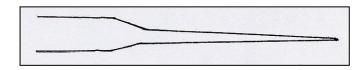
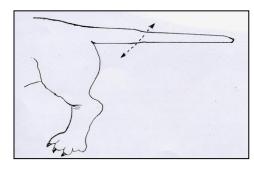
CAUDECTOMIE: RAPPEL DU STANDARD DE LA RACE

Chez le Braque d'Auvergne adulte le Fouet doit mesurer entre 15 et 20 cm. La caudectomie doit être faite dans les 3 jours qui suivent la naissance.

Chez le chiot il faut donc réaliser <u>l'amputation en arrière</u> <u>du brusque rétrécissement</u> que l'on décèle sur la queue (après la 5ème vertèbre caudale).





Coupe réalisée " en biseau " ou " queue d'hirondelle " si possible, pour éviter l'aspect de moignon disgracieux.

Attention: Vu le nombre de chiens avec un fouet trop écourté ou trop long (standard Br. All.) il est nécessaire de faire un rappel.

Le fouet doit recouvrir sans + les parties génitales à l'âge Adulte.

Conseil:

Mieux vaut couper un peu plus long après la 7ème caudale. Lors de la coupe, tirer au maximum la peau vers la croupe pour éviter un moignon sans poil, dénudé. Si possible faire des points.

A noter, la caudectomie est autorisée chez les races françaises jusqu'en 2024. Le non écourtage figure également au standard du braque d'Auvergne.